

Cfdt:

**Équipe
éducative de
CAP**

**Du temps, des moyens et de la
reconnaissance pour les équipes
éducatives de CAP en LP**

**L'augmentation du nombre d'élèves à
besoins éducatifs particuliers et
le manque de formation et
d'accompagnement des personnels
impactent les conditions de travail.**

LYCÉE PRO

Les revendications CFDT

- **Des effectifs et des moyens adaptés**
- **Des équipes pluriprofessionnelles**
- **Du temps de concertation reconnu**
- **Une vraie formation aux spécificités
du CAP**
- **Une pondération pour les PLP**



**Votre voix,
notre action
VOTEZ Cfdt !**

Cfdt:

Du temps, des moyens et de la reconnaissance pour les équipes éducatives de CAP en LP

Des effectifs et des moyens adaptés aux publics accueillis

Les moyens d'un CAP ne peuvent pas être déterminés uniquement par le nombre d'élèves. La composition des classes, les besoins éducatifs, les situations de handicap, la présence d'ULIS et les caractéristiques sociales doivent être prises en compte.

Des équipes pluriprofessionnelles renforcées

PLP, enseignant·e d'enseignement général, AESH, coordonnateur ULIS, CPE, personnels sociaux et de santé, PsyEN, RBDE, DDFPT... L'inclusion est un objectif collectif. Il est nécessaire de coordonner enseignement, médico-social, familles et entreprises.

Du temps de concertation reconnu dans le travail

Orientation, ESS, adaptations pédagogiques, relations avec les familles, les entreprises, les AESH, les services sociaux, le suivi des PFMP... Ce travail doit être prévu dans l'organisation et reconnu. Ces tâches constituent une charge invisible insuffisamment reconnue.

Une vraie formation aux spécificités du CAP et à l'inclusion

La CFDT demande une formation à la différenciation pédagogique, à l'évaluation par compétences et aux pratiques inclusives.

Une pondération de 1,1 pour les PLP

Pour reconnaître concrètement le suivi des élèves, la préparation, l'évaluation, la coordination et les conditions particulières d'exercice, la CFDT revendique explicitement cette pondération ainsi qu'une diminution de l'obligation hebdomadaire de service pour dégager du temps de travail collectif.



**Votre voix,
notre action
VOTEZ CFDT !**